

Commission d'examen AKUSTIKA / SAS

Secrétariat:

Akustika
Sihlbruggstrasse 3
6340 Baar
T 041 750 90 00
F 041 750 90 03
info@akustika.ch

Informations sur 33^{ème} Examen Professionnel pour Audioprothésistes 2021

La Commission d'examen Akustika/SAS organise le 33^{ème} examen professionnel pour les audioprothésistes en 2021.

Dates d'examen

Examens écrits	Lundi/mardi 16/17 août 2021	Ecole-club Migros à Aarau
Otoplastiques, Examen pratique	Samedi 21 août 2021	Gewerblich-industrielles Bildungszentrum Zug (GIBZ)
Examens pratiques/oraux	30 août jusqu'à 17 septembre 2021	Sur la place de travail resp. dans l'entreprise de formation du candidat

Frais d'examen

Les frais d'examen s'élèvent à 4'500 CHF et doivent être versés sur le compte suivant **au plus tard le vendredi 30 avril 2021** au compte suivant (partie des conditions d'admission) :

Banque	Zuger Kantonalbank, 6301 Zug
IBAN	CH89 0078 7522 4330 0368 6
TVA	Nous ne sommes pas assujettis à la TVA.

Les candidats répétant paient une taxe fixe de 700 CHF plus 300 CHF (écrit) / 500 CHF (pratique) par sujet à répéter.

Délai d'inscription

Veuillez envoyer le formulaire d'inscription avec les documents requis **par courrier recommandée au plus tard le vendredi 30 avril 2021** à l'adresse suivante :

Prüfungskommission Akustika / HS, Sihlbruggstrasse 3, 6340 Baar

Conditions d'admission

- Déposez le formulaire d'inscription avec les documents demandés au plus tard le vendredi 30 avril 2021. Tout document remis trop tard ne sera plus pris en compte.
- Versement des frais d'examen au plus tard le vendredi 30 avril 2021.

Bases

Les bases des examens sont le règlement de l'examen professionnel et les instructions relatives à l'examen professionnel pour devenir audioprothésiste.

<https://akustika.ch/fr/pruefungen/>

Sur la base des documents d'inscription reçues, la commission d'examen décidera si vous êtes admis au 33^{ème} examen professionnel. C'est pourquoi les demandes d'inscription et les documents joints doivent nous parvenir dans les délais prescrits. Merci de votre coopération.

Baar 24 février 2021

Commission d'examen
AKUSTIKA / SAS



Christoph Schönenberger